

*Examen de l'investissement étranger*

• (2100)

Je crois que les régions les plus éloignées de notre pays pourraient alors être mieux à même de comprendre les problèmes qu'implique la perte de la souveraineté politique. Si les autres régions du Canada acquiescent, les provinces du centre pourront au moins les aider sur le plan financier à réaliser le développement nécessaire. Ce sont là certains des aspects que le gouvernement devrait étudier et au sujet desquels il devrait peut-être faire quelque chose.

J'aimerais parler d'un autre aspect. Je crois que des mesures législatives dans ce sens ne pourront obtenir des résultats positifs dans notre pays que si elles ont l'appui des Canadiens de toutes les régions géographiques. Une volonté nationale doit naître, et les premières mesures, petites mais raisonnables, qui sont prises dans ce bill pourraient fournir le point de départ au débat qui devrait avoir lieu dans tout notre pays. Étant donné que cette question nous concerne tous, il faut prendre des mesures d'une façon qui ne risque pas d'influer sur l'unité nationale. Nous ne devons pas perdre de vue qu'il y a deux sortes de critiques à l'égard de ce bill. Certains disent qu'il va trop loin et d'autres qu'il ne va pas assez loin. Cela illustre bien le fait que personne n'est d'accord sur ce qu'il faut faire à l'heure actuelle et à l'avenir. Si nous convenons, un jour, de nous mettre dans une position nous permettant d'user de notre souveraineté, il faut prendre des mesures qui permettront de regrouper tous les Canadiens dans une grande aventure nationale de véritable autonomie. Nous pourrions alors apporter aux autres pays une aide bien plus grande qu'à l'heure actuelle.

Encore une fois, je félicite le gouvernement. Je tiens à féliciter tous les orateurs dont j'ai entendu et lu le discours portant sur cette question. Nous nous préoccupons tous beaucoup de cette question et j'espère que le principe de ce que nous cherchons à faire par ce projet de loi sera accepté. Il peut, bien entendu, y avoir désaccord quant aux méthodes et aux tactiques employées, mais j'espère sincèrement que tout le monde comprendra la raison fondamentale de ce projet de loi, qui vise à renforcer notre pays afin qu'il réponde aux espoirs que nous avons mis en lui. C'est pourquoi j'espère que cette mesure ne fera pas l'objet de trop grandes critiques d'ordre purement politique pour la simple raison que c'est le gouvernement actuel qui a présenté ce projet de loi. Il aurait pu tout aussi bien être présenté alors que le très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker) était premier ministre, ou même à l'époque de Laurier ou du temps de Saint-Laurent. Il ne le fut pas.

Le temps est venu où la conscience canadienne exige la tenue de ce genre de débat afin que toute la lumière puisse se faire sur notre orientation nationale.

**Des voix:** Bravo!

**M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot):** Monsieur l'Orateur, en présentant, vendredi dernier, le bill C-132 sur les investissements étrangers, le ministre semblait se préoccuper à tel point de la position des conservateurs sur les questions soulevées dans ce projet de loi, que je me crois obligé au moins pendant quelques minutes de tenter d'apaiser sa susceptibilité. Le ministre verra que nous ne trouvons rien à réduire à l'objectif général du bill qui figure à l'article 2(1). Qui, en effet, ne s'intéresse pas à l'aptitude des Canadiens à garder un contrôle effectif de leur économie? Le député de Trinity (M. Hellyer) a exprimé notre préoccupation et déclaré que ce bill devrait être renvoyé au comité pour étude.

[M. Walker.]

Je soutiens, monsieur l'Orateur, que le ministre aurait bien moins de raison de s'excuser à propos de vendredi dernier s'il s'était efforcé quelque peu d'admettre que ce bill ne représente qu'une ébauche d'une très petite solution à court terme à un très grand problème à long terme. Je peux l'assurer que tous les Canadiens intéressés s'attendaient de sa part à toute une gamme de programmes visant à la solution de ces problèmes, et j'espère qu'il comprendra le désappointement que nous ne pouvons que ressentir lorsque tout ce que nous entendons de lui est une réaction improvisée qui ne saurait remplacer de façon satisfaisante la planification à long terme.

Quand les entreprises canadiennes cherchent des stimulants économiques positifs, le ministre ne peut sûrement pas s'étonner de leur déconfiture à y trouver des mesures pénales. Nous sommes un peuple positif et laborieux, monsieur l'Orateur, et s'il faut créer un Code criminel pour les besoins de nos entreprises contrôlées par des étrangers, il ne devrait jouer qu'un rôle secondaire dans notre programme global fédéral, et ne devrait servir qu'à rehausser le sens profond de l'encouragement positif fourni aux entreprises canadiennes.

Le gouvernement fédéral ne peut rester plus longtemps dans sa tour d'ivoire. Le ministre doit adopter l'attitude conservatrice selon laquelle ce genre de loi requiert la consultation et la collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces. Certains pourraient affirmer qu'avoir présenté le bill C-132 sans avoir consulté les provinces est une mauvaise méthode, monsieur l'Orateur. C'est pire que cela; c'est une mauvaise affaire. C'est pourquoi je dis au ministre qu'il n'aurait pas eu à se montrer si préoccupé de notre attitude s'il nous avait donné une raison de croire qu'il souscrit à trois principes fondamentaux: 1° que le projet de loi n'est qu'une petite partie d'un programme général à l'intention de l'entreprise que le ministre devrait exposer en détail; 2° que le programme général comprendra un encouragement positif aux Canadiens; 3° qu'il délaissera sa position unilatérale et consultera immédiatement les provinces.

Dans ma circonscription, monsieur l'Orateur, bon nombre de sociétés appartiennent à des étrangers et, pour ma part, je suis heureux que le gouvernement n'ait pas cédé aux pressions de ceux qui voulaient qu'il se lance dans une chasse aux sorcières. Le test que nous avons effectué avec succès dans nos localités pourrait être considéré comme un test moral. Nous avons demandé à tous nos hommes d'affaires: votre entreprise se comporte-t-elle en bon citoyen? Assumez-vous les responsabilités inhérentes à la liberté que vous confère votre participation à la collectivité? Le test, monsieur l'Orateur, visait plutôt la responsabilité que la nationalité.

Je comprends et partage l'inquiétude de tous les Canadiens quand ils entendent parler de reprises, de ventes forcées et de transactions semblables. L'empressement que semble montrer le gouvernement à réagir par des mesures disparates devant ces pressions économiques nous cause tout autant de souci cependant. De fait, monsieur l'Orateur, il s'ensuit de la part des entreprises—peu importe qui les contrôle—un manque de confiance envers le gouvernement. Elles se demandent: quelle mesure suivra dans cette alliance du parti libéral avec le NPD? Se trouvant dans une situation si vulnérable, ces entreprises devraient-elles, surtout les canadiennes, se lancer dans des projets d'expansion à long terme? Tous les établissements commerciaux ont certainement raison de se demander si à l'avenir nous devrions continuer à nous